

SPIRIT Entreprises
Carmen ROBERT
68 rue de Villiers
92300 Levallois-Perret

H.E. Antonio GUTERRES
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Levallois-Perret, le 22 février 2021

Objet : Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire Général,

Par le présent courrier, je me permets de vous confirmer que SPIRIT Entreprises soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons également notre volonté d'intégrer ces principes à la stratégie de notre entreprise, sa culture et ses processus d'organisation. De plus, il nous apparaît indispensable, et nous nous y engageons, à les faire progresser auprès de nos collaborateurs, fournisseurs, partenaires et clients. Cet engagement fera l'objet d'une déclaration publique auprès de nos parties prenantes.

Nous concevons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une communication sur le progrès (COP) décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc lors d'une communication externe à communiquer et rendre compte de nos résultats et actions en facteur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée dans un délai maximum d'un an à compter de notre date d'adhésion.

Nous vous prions d'agréer, honorable Secrétaire Général, l'expression de nos meilleures salutations.

Carmen ROBERT
Directrice Générale Déléguée
SPIRIT Entreprises

